

# Introduction

C'est un plaisir de vous présenter ce document, premier du genre à notre connaissance.

Nous avons voulu réaliser un outil de référence à la fois pour les titulaires de droits et leurs conseils. Notre objectif est simple : répondre, sous la forme de statistiques, à des questions simples. "Qu'est-ce que je risque, combien cela coûte ?"

Les réponses chiffrées, au regard de nos connaissances, mettent en lumière différents éléments.

On peut considérer que les avocats engagent des actions judiciaires avec une certaine prudence : si l'on met de côté le contentieux des brevets, marqué par les réserves judiciaires, les demandeurs remportent plus de succès judiciaires que les défendeurs.

Les magistrats perçoivent les avocats comme des auxiliaires de justice : 80% des décisions rendues par les juges du fond comportent un dispositif fondé sur l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

D'aucun considéreront que les montants accordés à ce titre restent faibles (71% des condamnations prononcées au titre de l'article 700 NCPC sont inférieures à 10.000 euros).

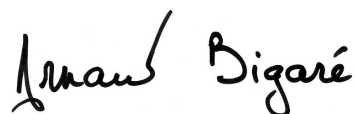
Ces statistiques montrent que les différentes branches du droit des propriétés intellectuelles ne sont pas jugées de la même façon.

Enfin, s'agissant de sujets identiques, il existe de fortes disparités entre les différentes formations d'une même juridiction - allant du simple au (presque) triple.

Pour réaliser ce travail, nous avons décomposé les décisions en 41 variables distinctes.

La présentation des résultats que nous avons obtenu procède de choix que nous avons voulu aussi rigoureux que possible.

Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink that reads "Immanuel Bigaré". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Directeur de la publication